CYCLE MANAGEMENT GENERAL

2012 /2013

epl.m ÉCOLE DE MANAGEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

En partenariat avec

HEC PARIS

Apprendre à oser

Promotion
2012 / 2013

Dossier d'inscription

Les dossiers seront retenus dans l'ordre d'arrivée à la Fédération.

Nous vous remercions de bien vouloir vérifier, avant tout envoi, que votre dossier comporte bien tous les documents demandés et notamment les arrhes correspondants à votre inscription.

Seules 22 places sont disponibles pour chaque session,
ne tardez pas à nous retourner votre dossier si vous souhaitez retenir une place.

Bernard VEDRENNE, Directeur
Ecole de Management des Dirigeants d'Epl Tél : 01.53.32.22.11 / b.vedrenne@lesepl.fr

Maria MOREIRA, assistante Ecole de Management des Dirigeants d'Epl
Tél : 01.53.32.22.18 / m.moreira@lesepl.fr

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions, prenez contact !

FÉDÉRATION DES epl ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

95 rue d'Amsterdam – 75008 PARIS
Tél. : 01 53 32 22 00 – Fax : 01 53 32 22 22 / www.lesepl.fr

epl.m
ÉCOLE DE MANAGEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

En partenariat avec
HEC PARIS
Apprendre à oser®

OBJECTIFS

Développer les compétences et savoir-faire en management

Développer une vision transversale, tournée vers le client

Apporter des outils de gestion

Comprendre son environnement et être attentif à l'anticipation de ses évolutions

S'exercer à utiliser les outils de stratégie pour mieux saisir les opportunités de Développement

Mieux appréhender les facteurs de motivation de ses équipes et savoir adapter son style de leadership

Développer ses aptitudes à communiquer

Créer un réseau

L'Ecole de Management des Dirigeants d'Epl, en partenariat avec HEC, a élaboré ce programme pour vous aider dans la gouvernance de votre Entreprise, inscrivez-vous auprès de Bernard Védrenne, Directeur ou Maria Moreira, Assistante par téléphone au 01.53.32.22.18 ou par mail : m.moreira@lesepl.fr !

epl.m
ÉCOLE DE MANAGEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

En partenariat avec

HEC PARIS
Apprendre à oser®

Comment financer votre formation ?

Certaines entreprises pour lesquelles nous effectuons des prestations telles que des actions de formation, chargent des OPCA d'en assurer directement le financement.

Dans ce cas, vous attendez de nous et c'est bien normal que nous assurions le bon déroulement et le suivi de la prise en charge de l'action de formation.

De notre côté, nous souhaitons pour des raisons de bonne gestion, instruire et solder les dossiers dans les meilleurs délais....

- Pour cela, nous avons besoin de vous.

Vous trouverez ci-contre une procédure de traitement simple et efficace de la demande de prise en charge au règlement définitif.

En respectant cette procédure, vous nous rendez service en nous aidant à mieux vous servir....

Qu'est ce qu'un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)

- Tout employeur, quelle que soit sa forme juridique (entreprise individuelle, société commerciale, association, etc ...), quelle que soit son activité (industrielle, commerciale, de services, culturelle, sociale) et quelle que soit sa taille, est assujetti à l'obligation de participer au financement de la formation.

  En règle générale, les entreprises peuvent s'acquitter de tout ou partie de leur participation à la formation professionnelle continue en adhérant à un O.P.C.A.
  Le montant de la contribution correspond à un minimum de 1 à 1.6 % de la masse salariale brute. Cette contribution sert à financer des plans de formation. L'entreprise peut avoir recours à ces OPCA agréés par l'Etat qui mutualisent les fonds non utilisés par les entreprises.

Les principaux OPCA sont : AGEFOS PME,
OPCAREG,
FAFIEC,
HABITAT FORMATION, ...

Comment s'effectue la prise en charge des frais pédagogiques par un OPCA :

Il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCA dont vous dépendez, avant le début de la formation.

Vous devez l'indiquer au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention qui nous est retourné signé.

En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence du coût vous sera directement facturée.

Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas avant la fin de la formation, la totalité des frais de formation vous sera facturée.

Il vous appartient de vous assurer de la bonne fin de paiement par l'organisme que vous aurez désigné.

Les 5 étapes indispensables pour une prise en charge par un OPCA

Avant la formation

L'OPCA qui accorde la prise en charge (partielle ou totale) de la formation prend contact avec l'organisme de formation en lui transmettant les CPS (Contrat de Prestation de Service)

L'organisme de formation vérifie l'exactitude des informations requises (en particulier coût, durée, signature). Il remplit le cadre réservé en n'omettant pas le numéro de déclaration d'existence. Il transmet les 2 CPS accompagnés du programme de formation à L'OPCA.

L'OPCA vérifie l'imputabilité de l'action de formation et retourne à l'entreprise et à l'organisme de formation un exemplaire du CPS pour confirmation de prise en charge.

Après la formation

A l'issue de la formation, l'organisme de formation envoie à l'OPCA en double exemplaires : la facture (montant identique à celui du contrat de la formation) et copies des feuilles d'émargement certifiées conformes aux originaux.

A réception de ces documents légaux et indispensables, l'OPCA règle dans un délai de 30 à 45 jours l'organisme de formation par virement ou par chèque bancaire.

CAS PARTICULIER

- L'OPCA de votre accord de branche peut très bien rembourser directement l'entreprise.

- Les frais d'hébergement et de restauration peuvent être remboursés exceptionnellement sur une base unique (tarif plafond Sécurité Sociale) prenez contact avec votre OPCA pour des informations complémentaires.

L'accord définitif pour certaines prises en charge de dossiers est long à obtenir au vu de la constitution générale du dossier avec toutes les pièces justificatives demandées ....

Vous l'aurez compris,

plus vous ferez votre demande rapidement,

meilleur sera votre financement !

Renseignements sur votre formation

CYCLE de Management général

Septembre 2012 à février 2013

Coût Pédagogique

9.650 € HT (TVA à 19,6 %)

20 % supplémentaires
pour les Epl non adhérentes à la Fédération.

SI PRISE EN CHARGE PAR UN OPCA

- → **Il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCA dont vous dépendez, *avant le début de la formation.***
- → **Vous devez l'indiquer au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention qui nous est retourné signé.**
- → **En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence du coût vous sera directement facturée.**
- → **Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas avant la fin de la formation, la totalité des frais de formation vous sera facturée.**
- → **Il vous appartient de vous assurer de la bonne fin de paiement par l'organisme que vous aurez désigné.**

HEBERGEMENT ET REPAS

Forfaits négociés par la Fédération auprès de l'Hôtel Best Western.

Formule 1
2.900 € HT
(TVA à 19,60 %)
Arrivée le jour même pour chaque module

→ Chambre single / petit déjeuner (12 nuits)
Pauses, repas pour toute la durée de la formation
soirée annuelle inter-promos

OU

Formule 2
3.700 € HT
(TVA à 19,60 %)
Arrivée la veille de chaque module à l'Hôtel

→ Chambre single / petit déjeuner (17 nuits)
Pauses, repas pour toute la durée de la formation
Soirée annuelle inter-promos

Les chambres réservées sont mises à votre disposition à partir de 17 heures le jour de votre arrivée et devront être libérées à 11 heures le jour de votre départ.
Une empreinte de votre carte de crédit sera prise à votre arrivée.
Les extras ne seront pas pris en charge par la Fédération.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute annulation de chambre intervenant entre 7 jours et le jour d'arrivée vous sera intégralement facturée.

Vos interlocuteurs

Inscriptions et Suivi Administratif : Maria MOREIRA, Assistante de l'Ecole des Dirigeants d'Epl
Tél. : 01.53.32.22.18 - m.moreira@lesepl.fr

Suivi Facturation et Prise en charge OPCA : Françoise DHERIN, Assistante Formation
Tél. : 01.53.32.22.04 – f.dherin@lesepl.fr

Apprendre à oser®

epl.m
ÉCOLE DE MANAGEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

Sur le campus

HEC PARIS
Apprendre à oser

Présidents, Directeurs et Cadres dirigeants d'Epl

Vos Contacts

Bernard VEDRENNE, Directeur de l'Ecole de Management des Dirigeants d'Epl - Tél. 01 53 32 22 11

b.vedrenne@lesepl.fr

Maria Moreira, Assistante

Tél. 01 53 32 22 18

m.moreira@lesepl.fr

CYCLE DE MANAGEMENT GENERAL 2012 / 2013

1er module Septembre 2012	2ème module Octobre 2012	3ème / 4ème module Novembre 2012

Facturés en septembre 2012
6.332,82 € HT correspondant aux frais pédagogiques des 4 modules
(soit un total de 10,5 jours)

5ème module Janvier 2013	6ème module Février 2013

Facturés en Janvier 2013
3.317,18 € HT correspondant aux frais pédagogiques des 2 modules
(soit un total de 5,5 jours)

Prise en charge par votre organisme de formation. Renseignez-vous !
1 session par an à raison de 25 participants !
Ouverte aux Présidents, Directeurs, Cadres dirigeants …

Prix : **9.650 € HT** auxquels il faut rajouter les frais d'hébergement (3.700 € HT avec arrivée veille)

CORPO (2,5 jours)

Destiné à tous les lauréats du cycle de management général. Ce module est notamment axé sur l'innovation, l'Economie solidaire et sociale et il permet à tous les anciens de se retrouver au sein du réseau management.

Les dates et programmes seront communiqués aux participants lors du **6ème module** avec possibilité de pré-réserver leur place pour l'année suivante ! (Exemple : Promotion 2013 – Corpo en février 2014).

Prix : **1 500 € HT** auxquels s'ajoutent les frais d'hébergement (645 € HT avec arrivée veille)

ÉCOLE DE MANAGEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

Promotion 2012/2013

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à :

Maria MOREIRA – Assistante Ecole Epl management et Ingénierie Territoriale – Fédération des Epl
95 rue d'Amsterdam - 75008 PARIS – Tél : 01 53 32 22 18 - Fax : 01 53 32 22 22

Organisme enregistré auprès du service de contrôle de la Formation Professionnelle sous le n°11751042675

◆ **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT :**

Nom et Prénom : ----------

Fonction : ----------

Tél : …… Mail : ……

Stage : **Cycle de Management - 2012/2013**

Date(s) : ----------

◆ **EPL DEMANDEUR :**

Responsable de Formation (Nom et Prénom) : ……

Fonction : ----------

Organisme : ---------- Effectif : ----------

Adresse : ----------

Tél. : ---------- Fax : ----------

◆ **PERSONNE A QUI LA FACTURE DOIT ETRE ADRESSEE :** *(si elle est différente du demandeur : FAF, …)*

Nom Prénom : ----------

Fonction : ----------

Organisme : ---------- Effectif : ----------

Adresse : ----------

Tél. : ---------- Fax : ----------

◆ **MODALITES DE REGLEMENT :** voir conditions générales
❑ ***J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales***

◆ **PAIEMENT :**

❑ Epl : règlement par chèque
❑ Collectivités : règlement par mandat administratif

Fait à ……,

Le …… /…… / 2012.

Signature et cachet de la société

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé à la Fédération des Epl.
Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite 'Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Conditions Générales

La Fédération attire l'attention du participant sur la nécessité de prendre connaissance des conditions générales avant chaque action de formation.

◆ **Tarif :**

Tous les prix sont indiqués hors taxes (HT), ils sont à majorer du taux de TVA (19,6%) en vigueur.
Nos formations sont facturées en Euros. Toute formation ou cycle commencé est dû dans sa totalité.

◆ **Inscription :**

Toute inscription nécessite le renvoi d'un bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de 1 000 Euros TTC d'arrhes.
Le nombre de places étant limité pour chaque formation, les inscriptions sont retenues dans l'ordre d'arrivée des bulletins à la fédération. Chaque inscription fait l'objet d'une lettre de convocation adressée au participant.

◆ **Règlement :**

- A l'inscription, par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « **Fédération des Epl** », 95 rue d'Amsterdam – 75008 PARIS ou par virement à : Fédération des Epl-Banque : Société Générale – Agence : PARIS BOURSE ENTR / 134 rue Réaumur, 75065 Paris cedex 02 / Code banque 30003 - Code guichet 00059 - Compte 00050139428 – Clé RIB : 38.

◆ **Cas d'empêchement d'un participant ou annulation :**

Toute demande de report ou d'annulation a des répercussions sur le déroulement de la formation. Nous vous demandons de les éviter et de les limiter aux seuls cas de force majeure. Tout report ou annulation devra être signalé par écrit (par fax ou mail) le plus tôt possible avant le début de la formation.

Pour tout désistement ou annulation, des frais seront appliqués dans les conditions suivantes :

- **50 % du coût HT de la formation pour une annulation intervenue**
  A partir du 12 juillet 2012.

- **100% du coût HT de la formation pour une annulation intervenue**
  A partir du 16 août 2012.

- **Votre chèque de 1 000 Euros TTC d'arrhes est non remboursable pour toute annulation, une fois votre inscription établie.**

◆ **Les documents légaux :**

Frais pédagogiques	Frais d'hébergement
1ère facture adressée en septembre (correspond aux sessions de sept à décembre) 2ème facture adressée en janvier (correspondant aux sessions de janvier et février)	**1ère facture adressée en novembre (correspondant aux frais de septembre à novembre) 2ème facture adressée en février (correspondant aux frais de janvier et février)**
Les copies des feuilles d'émargement certifiées conformes aux originaux vous seront adressées : fin novembre (sessions de septembre à novembre) et fin février (sessions de janvier et février)	

◆ **Responsabilité :** La Fédération des Epl ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'évènements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la formation par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

ÉCOLE DE MANAGEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

A Retourner

PROMOTION 2012 / 2013
BULLETIN DE RESERVATION HOTELIERE

Merci de retourner cette fiche à : Maria MOREIRA – Assistante Ecole de Management pour les Dirigeants d'Epl
Fax : 01 53 32 22 22 / m.moreira@lesepl.fr

➢ **Forfaits comprenant** : Chambre single au BEST WESTERN (3*) (avec TV, téléphone, radio, connexion Internet à votre disposition)
Repas et pauses servis sur le site de la formation lors de chaque module.

Formule 1	2.900 € HT (TVA à 19,6 %) *SANS ARRIVEE VEILLE*
Formule 2	3.700 € HT (TVA à 19,6 %) AVEC ARRIVEE VEILLE

Module n°1 :

Mardi 18/09 au soir	Best Western	oui	□	non	□
Mercredi 19/09	Best Western	oui	□	non	□
Jeudi 20/09	Best Western	oui	□	non	□
Vendredi 21/09					

Fin du module le vendredi 21/09 à 18 h 30

Module n° 2 :

Mardi 16/10 au soir	Best Western	oui	□	non	□
Mercredi 17/10	Best Western	oui	□	non	□
Jeudi 18/10	Best Western	oui	□	non	□
Vendredi 19/10					

Fin du module le vendredi 19/10 à 18 h 30

Modules n°3 & 4 :

Dimanche 11/11 au soir	Best Western	oui	□	non	□
Lundi 12/11	Best Western	oui	□	non	□
Mardi 13/11	Best Western	oui	□	non	□
Mercredi 14/11	Best Western	oui	□	non	□
Jeudi 15/11	Best Western	oui	□	non	□
Vendredi 16/11					

Fin des modules, le vendredi 16/11 à 14 h 30

Module n° 5 :

Mardi 08/01 au soir	Best Western	oui	□	non	□
Mercredi 09/01	Best Western	oui	□	non	□
Jeudi 10/01	Best Western	oui	□	non	□
Vendredi 11/01					

Fin du module le vendredi 11/01 à 17 h 30

Module n° 6 :

Mardi 5/02 au soir	Best Western	oui	□	non	□
Mercredi 06/02	Best Western	oui	□	non	□
Jeudi 07/02	Best Western	oui	□	non	□
Vendredi 08/02					

Fin du module le vendredi 08/02 à 15 h 30

Nom & Prénom…….. **Société**……..

Date …….. **Signature**……..

En partenariat avec

Apprendre à oser®

Pour toute question, nous sommes à votre écoute et à votre disposition, n'hésitez pas à prendre contact :

b.vedrenne@lesepl.fr
01.53.32.22.11
m.moreira@lesepl.fr
01.53.32.22.18
f.dherin@lesepl.fr
01.53.32.22.04

12è Promotion

Merci pour votre confiance et votre fidélité à nos côtés !

La session 2012 se déroulera en séminaire résidentiel à l'Hôtel Best Western sur le campus HEC à Jouy en Josas !

Afin de pouvoir vous inscrire à la Promotion 2012

Nous vous remercions de bien vouloir retouner, avant le 18 Mai 2012,

A Maria MOREIRA, Assistante Ecole de Management des Dirigeants d'Epl et Département Management et Ingénierie Territoriale / Fédération des Epl
95 rue d'Amsterdam – 75008 PARIS
tél : 01.53.32.22.18 / fax : 01.53.32.22.22
m.moreira@lesepl.fr

les documents suivants

- ☐ *Chèque d'arrhes de 1 000 Euros*
- ☐ **Bulletin d'inscription dûment complété, signé**
- ☐ **Bulletin de réservation hôtelière**

Nous vous remercions de bien vouloir vérifier que le dossier est complet avant de nous le retourner.

Nous espérons que les travaux de notre Ecole retiendront votre attention !

Nous comptons sur vous !

Commodités

- Piscine extérieure
- Sauna
- Kids Eat Free (Repas gratuits pour les enfants)
- Fer à repasser / Planche à repasser
- Cafetière
- Centre de remise en forme sur place
- Sèche-cheveux
- Parties communes climatisées

Caractéristiques de l'hôtel

- 144 chambres
- 6 suite(s)
- 106 Chambres non-fumeur
- 78 Chambres doubles
- 66 Chambres simples
- Suburban
- 2005 Date de la dernière rénovation
- 5 étage(s)
- 2 restaurant(s)

Services affaires

- Service de photocopie
- Service de courrier
- Service e-mail et accès Internet
- Chambres Executive
- Service fax
- Service informatique
- Service d'impression
- Espace Affaires sans personnel
- Accès Internet à haut débit
- Connexion sans fil

CAMPUS HEC - Best Western – 1 rue de la libération – 78351 – JOUY EN JOSAS – 01 69 35 43 21

en partenariat avec

Apprendre à oser®

Le prix négocié par la Fédération auprès de l'hôtel comprend : La chambre, les pauses et les repas pour la durée du cursus .

Depuis Paris, Porte de Saint-Cloud
Direction Pont de Sèvres
RN 118 direction Nantes/Bordeaux
Sortie n° 7 Vauhallan
RN 446 direction Jouy-en-Josas

Depuis Paris, Porte de Saint-Cloud
Direction Pont de Sèvres
RN 118 direction Nantes/Bordeaux
Sortie n° 7 Vauhallan
RN 446 direction Jouy-en-Josas

Depuis Paris, Porte de Chatillon
RN 306 direction Petit-Clamart
RN 118 direction Bordeaux/Chartres
Sortie n° 7 Vauhallan
RN 446 direction Jouy-en-Josas

Depuis Paris, Porte de Chatillon
RN 306 direction Petit-Clamart
RN 118 direction Bordeaux/Chartres
Sortie n° 7 Vauhallan
RN 446 direction Jouy-en-Josas

Depuis Paris, Porte d'Orléans ou Porte d'Italie
A6 direction Lyon
Direction Chartres/Orléans
Sortie Versailles
D 117 direction Jouy-en-Josas

Depuis l'aéroport d'Orly
A10 Direction Chartres/Orléans
Sortie Saclay
RN 446 Direction Versailles

Nous vous conseillons vivement de prendre un taxi à votre arrivée sur Paris pour vous rendre à l'HOTEL BEST WESTERN. Il n'est pas pratique de s'y rendre par les transports en commun.

- *Les chambres seront à votre disposition* ***à partir de 17 heures la veille de chaque module*** *et devront être* ***libérées pour 11 heures le jour de votre départ.***
- *Tous les cours sont dispensés au Best Western.*
- *La soirée Inter-promos de janvier se déroule également au Best Western. Les cours commencent tôt le matin et certains modules sont susceptibles de finir aux environs de 19 h 30 ou 20 heures. Les travaux nécessitant un travail en commun, pour les études des cas, vous serez donc amenés à travailler par groupes après les cours.*

N'attendez pas pour retourner votre dossier cela nous facilitera l'organisation dans les meilleures conditions notamment pour les réservations hôtelières de cette session !

Prenez contact avec ***Maria Moreira, Assistante***

Tél : 01 53 32 22 18

m.moreira@lesepl.fr ***pour vous inscrire !***

FÉDÉRATION DES epl ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

95 rue d'Amsterdam – 75008 PARIS

epl.m ÉCOLE DE MANAGEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

epl.m CORPO

Sur le campus

HEC PARIS

Apprendre à oser®

Contact : *Bernard Védrenne,*
Directeur de l'Ecole de Management des Entreprises Publiques Locales

Tél. 01 53 32 22 11 - b.vedrenne@lesepl.fr